

## Technicien chaudière PEB GI

Obtenez votre Certificat d'aptitude « Technicien chaudière PEB GI » pour Bruxelles et pour la Région Wallonne



### Formation continue

Que vous soyez professionnel en activité, curieux ou passionné par un domaine, formez-vous avec notre Formation Continue tout au long de votre vie !

Cette formation permet d'obtenir une attestation de réussite pour que vous puissiez demander un agrément auprès des Régions francophones (Bruxelles + Wallonie), afin de réaliser les actes réglementaires du Technicien PEB GI.

Cette formation constitue la base obligatoire avant d'entamer d'autres modules de formation (PEB GII - PEB L - Conseiller chauffage PEB Type 1 et/ou 2).

### **PROGRAMME :**

#### PARTIE REGLEMENTAIRE : 40h00

Enjeux et cadre réglementaire  
Réglementation socle de base  
Agrément technicien chaudière  
Aspects théoriques du contrôle périodique  
Procédure de dérogation  
Recommandations  
Matériaux amiantés  
Réglementation Wallonie

#### PARTIE TECHNIQUE : 36h00 (spécifique GI)

Technologie des chaudières  
Technologie des chauffe-eau gaz  
Réalisation pratique d'un contrôle périodique PEB  
Compléter une attestation de contrôle périodique (papier & logiciel)  
Réalisation des mesures de CO ambiant selon le protocole de mesure  
Réaliser les réglages et conversion gaz selon protocole du secteur gazier

#### EXAMEN : 8h00

**Important** : aucune dérogation ne sera acceptée pour une absence à l'examen.

En cas d'absence - pour quelque raison que ce soit - le prix d'un examen Technicien chaudière PEB GI, seul, sera de 125€ (aussi bien en 1ère, qu'en 2ème session).

CETTE FORMATION CONSTITUE LA BASE OBLIGATOIRE AVANT D'ENTAMER D'AUTRES MODULES.

**Présences aux cours** : le participant devra avoir assisté à tous les cours pour pouvoir présenter l'examen, sauf s'il peut faire valoir une dispense éventuelle pour l'une ou l'autre matière du programme.

## **objectif**

Obtenir le certificat de "Technicien chaudière PEB GI" pour demander un n° d'agrément auprès des Régions francophones et réaliser le contrôle périodique PEB de chaudières ou chauffe-eau à combustible gazeux.

## Détails sur la formation:

### Public cible

Toute personne travaillant dans le domaine du chauffage.

#### PRÉREQUIS :

Formation de base "Chauffagiste" est un atout. Expérience professionnelle en chauffage et/ou plomberie.

#### DETAILS SUR LA FORMATION

Certificat d'aptitude « Technicien chaudière PEB GI » pour la Région de Bruxelles-Capitale ET Certificat d'aptitude « Techniciens combustibles gazeux GI » pour la Région Wallonne

**Prix:** 1350€

**Durée:** 76h00

#### Dates:

- 26/03 - 27/03 - 28/03 - 31/03 - 03/04 - 07/04 - 08/04 - 10/04 - 11/04 - 14/04 et 17/04/2025
- 23/05 - 26/05 - 30/05 - 05/06 - 12/06 - 16/06 - 17/06 - 23/06 - 26/06 - 27/06 et 30/06/2025

**Horaire :** de 8h30 à 17h00

**Places:** Min. 9 - Max. 18

#### CONDITIONS D'ADMISSION

**Le coût de la formation est à payer à l'inscription.**

Vous êtes apprenant ou vous avez déjà suivi une formation continue à l'efp dans l'année en cours ? Envoyez vos coordonnées par mail à [fc@efp.be](mailto:fc@efp.be) pour découvrir si vous pouvez bénéficier d'une réduction sur votre prochaine formation ?